



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2023- 033 ter**

Publié le 10 janvier 2023

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES – PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté du 9 janvier 2023 portant nomination d'un agent comptable pour l'établissement public de coopération culturelle « Écomusée de l'Avesnois »



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général pour
les affaires régionales**

**Arrêté portant nomination d'un agent comptable
pour l'établissement public de coopération culturelle «Écomusée de l'Avesnois»**

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du Nord,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1431-1 et suivants et R.1431-17 ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L. 441-1 et suivants ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création des établissements publics de coopération culturelle, modifiée par la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de monsieur Georges-François LECLERC en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 12 octobre 2022 portant nomination de monsieur Jean-Gabriel DELACROY en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France auprès du préfet de région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2018 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « écomusée de l'Avesnois » et approuvant ses statuts ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2018 portant nomination de monsieur Dominique MERESSE en qualité d'agent comptable de l'établissement public de coopération culturelle « écomusée de l'Avesnois » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2022 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « écomusée de l'Avesnois » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 novembre 2022 portant délégation de signature à monsieur Jean-Gabriel DELACROY, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

Vu les statuts de l'écomusée de l'Avesnois ;

Vu la proposition de nomination transmise par la direction de l'EPCC en date du 4 octobre 2022 ;

Vu l'avis favorable de la direction régionale des finances publiques de la région Hauts de France en date du 7 décembre 2022 ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

ARRÊTE

Article 1: le comptable public de la trésorerie de Fourmies est nommé agent comptable de l'établissement public de coopération culturelle «Écomusée de l'Avesnois».

Article 2: l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2018 portant nomination de monsieur Dominique MERESSE en qualité d'agent comptable de l'établissement public de coopération culturelle « écomusée de l'Avesnois » est abrogé.

Article 3: le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional des finances publiques des hauts de France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France et dont copie sera adressée au directeur régional des finances publiques Hauts-de-France, au président de la Chambre régionale des comptes Hauts-de-France et à l'établissement public de coopération culturelle «Écomusée de l'Avesnois».

Fait à Lille, le **- 9 JAN. 2023**

Pour le préfet et par délégation,

L'adjoint au secrétaire général
pour les affaires régionales,



Jérôme SEGUY